

Réaménagement du Port de St. Johann – Campus Plus

Une chance économique et urbanistique unique pour Bâle

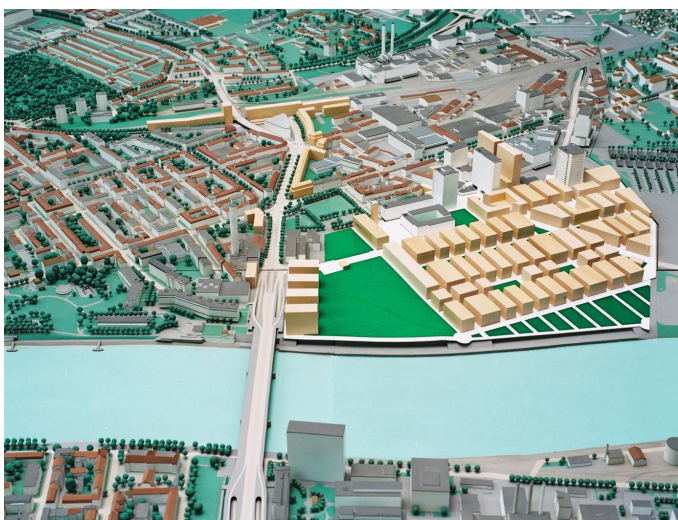


Qu'est-ce que le projet de « Réaménagement du Port de St. Johann – Campus Plus » ?

Le « Réaménagement du Port de St. Johann -- Campus Plus » est un projet d'une portée politico-économique et urbanistique considérable, grandement utile au canton de Bâle-Ville, à sa population et au quartier de St. Johann. Le projet s'étale sur une durée minimum de cinq ans et se compose de plusieurs sous-projets.

Que renferme le projet ?

- Un élément essentiel est le changement d'affectation du port de St. Johann. Le transfert des entreprises portuaires, prévu depuis 2002, mais qui n'avait pu être financé jusque-là, ouvre à présent la possibilité de réaménager l'aire portuaire.
- L'activité de transbordement et d'entreposage, jusqu'ici effectuée dans le port de St. Johann, devra être transférée selon les prévisions au Klybeckquai inférieur, situé dans le Petit-Bâle.
- La population obtient par ce biais un accès direct au Rhin par le parc urbain Voltamatte.
- Une voie piétonne et une piste cyclable publiques relieront le centre de Bâle à la ville de Huningue le long des berges du Rhin.
- Le canton obtient de Novartis l'île de Klybeck qui pourra ainsi être réaménagée.
- L'intégration de la Hünigerstrasse offre à Novartis des avantages non négligeables dans la réalisation du Campus. En tant que solution de substitution, Novartis et le canton souhaitent que la circulation soit redirigée vers le nord, faisant passer celle-ci par le territoire français ou que les voies de circulation soit aménagées dans la Schiffmühlestrasse.
- Afin d'encourager la création d'espaces habitables neufs et attrayants, Novartis propose au canton la mise en vente d'une aire située à proximité de Lange Erlen, utilisée aujourd'hui encore par le Groupe à des fins propres.



- La zone située à proximité du Dreirosen-Brückenkopf pourrait se transformer en un site doté de structures publiques de formation et de recherche.

En quoi le projet de « Réaménagement du Port de St. Johann – Campus Plus » est-il lié au Campus Novartis ?

Novartis veut transformer son site industriel de St. Johann en un Campus du savoir, de l'innovation et de la rencontre. C'est ici que la société désire aménager des locaux destinés à la recherche et au développement, au marketing ainsi qu'à son administration. Pour ce faire, Novartis a toutefois besoin d'un environnement attrayant, qui est désormais en train de voir le jour grâce au projet de « Réaménagement du Port de St. Johann – Campus Plus ». En effet, celui-ci allie les exigences du développement urbanistique à l'aménagement du Campus Novartis.

Pourquoi le canton de Bâle-Ville s'implique-t-il dans ce projet ?

Le canton de Bâle-Ville considère le projet de « Réaménagement du Port de St. Johann – Campus Plus » comme une chance unique d'atteindre en même temps et rapidement des objectifs politico-économiques et urbanistiques aux coûts financiers supportables.

- *Promotion du site des « sciences de la vie » de Bâle*
Au cours de ces dernières années, Bâle s'est fait un nom dans toute l'Europe en tant que site de premier ordre spécialisé dans le secteur des sciences de la vie. Cette position dominante ne peut cependant être maintenue qu'à la condition de consolider constamment les points forts existants et d'utiliser les chances offertes à bon escient. L'intention de Novartis d'élargir son siège de Bâle est l'une de ces chances.

- *Augmentation de l'attrait du site économique de Bâle*
Le projet agira tel un aimant sur les nouvelles sociétés actives dans le secteur pharmaceutique et dans les sciences de la vie ainsi que sur les sous-traitants. Grâce à ce projet, le site économique qu'est la région bâloise verra son potentiel d'attraction monter en flèche.

- *Ouverture du quartier sur le Rhin*
L'ouverture du quartier de St. Johann sur le Rhin est une exigence incontournable dans le développement des zones d'habitations urbaines. Jusque-là, les coûts engendrés par le transfert des entreprises portuaires, la démolition des bâtiments s'y trouvant et l'assainissement des sols pollués constituaient l'obstacle majeur. Le projet commun avec Novartis offre une solution réaliste aux coûts financiers supportables. Ainsi, l'ensemble du quartier profitera des espaces verts, des pistes cyclables et des voies piétonnes qui mèneront aux abords du Rhin et longeront les rives du fleuve.

- *Possibilité d'un espace réservé aux Etablissements d'Enseignement Supérieur*

Le Dreirosen-Brückenkopf offre un espace pouvant être mis à contribution pour la construction de structures publiques de formation et de recherche dans le domaine des sciences de la vie. Aussi le canton s'attend-il, dans les années à venir, à une augmentation croissante du besoin en espace, celui-ci pouvant être couvert grâce à la superficie disponible à proximité du Dreirosen-Brückenkopf.

Pourquoi Novartis s'implique-t-il dans ce projet ?

Novartis veut réorganiser son site industriel de St. Johann en un Campus du savoir. C'est ici qu'un environnement optimal destiné à la recherche et à l'innovation doit voir le jour. Selon les planifications actuelles, le nombre de d'emplois à St. Johann doublera à moyen terme et s'élèvera à environ 10 000, preuve sans ambages de l'attachement de Novartis envers Bâle et sa région.

Pour obtenir une telle croissance, dans laquelle qualité et environnement de travail revêtent une importance considérable, Novartis nécessite un espace bien plus vaste que celui utilisé jusque-là par l'entreprise sur le site de St. Johann.

- Le projet de « Réaménagement du Port de St. Johann – Campus Plus » concilie les impératifs de l'aménagement du Campus Novartis avec les exigences du développement urbanistique.
- Ce projet comporte des avantages pour tous les partis impliqués, à savoir pour Bâle et sa population, la périphérie de St. Johann, Novartis et enfin pour l'ensemble de la région.

Un plus pour Bâle et sa région

Tout le monde profite du projet de « Réaménagement du Port de St. Johann – Campus Plus » : le canton de Bâle-Ville, sa population, la région et Novartis.

Le canton en tire un **bénéfice économique considérable** :

- Le site économique axé sur le secteur des sciences de la vie qu'est Bâle gagne en importance et en rayonnement international.
- Le canton crée des conditions idéales afin de maintenir Novartis dans la région bâloise en permettant au groupe d'exercer des fonctions d'une grande importance stratégique, porteuses d'une valeur ajoutée sur le long terme.
- Des milliers d'emplois seront assurés. À moyen terme, environ 5000 emplois partiellement nouveaux découleront du projet au niveau du site de St. Johann.
- Novartis investit environ 2 milliards de francs suisses dans le Campus et les sites de production de la région bâloise. Les bénéficiaires de cet engagement sont entre autres les sous-traitants et l'industrie locale du bâtiment.
- Les recettes fiscales seront durablement augmentées.
- Le projet de réaménagement du port de St. Johann, prévu depuis 2002, est financièrement recevable et permet d'être mis en pratique rapidement ; en effet, le canton est en mesure de proposer une solution de rechange adéquate aux entreprises portuaires concernées.

Outre le bénéfice économique, le projet présente aussi des avantages directs pour la **population** de Bâle-Ville :

- Grâce au réaménagement du port de St. Johann, de nouvelles voies de communication verront le jour, notamment des voies piétonnes et des pistes cyclables permettant d'accéder au Rhin et longeant les berges du fleuve jusqu'à la frontière.
- Les sols pollués de la zone portuaire seront assainis.

- À proximité de Lange Erlen, un espace habitable neuf et attrayant est prévu.
- L'option d'un espace supplémentaire existe à proximité du Dreirosen-Brückenkopf, celui-ci étant réservé l'implantation d'Etablissements d'Enseignement Supérieur.

Enfin, il émane du projet de « Réaménagement du Port de St. Johann – Campus Plus » un rayonnement considérable sur **l'ensemble de la région**. Le renforcement de la position de Bâle en tant que site axé sur les sciences de la vie agira tel un aimant sur les entreprises. Des investissements considérables dans la région provenant d'autres grandes sociétés viennent par ailleurs accentuer cet effet.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Afin de mettre en œuvre le projet, différentes décisions du Grand Conseil sont nécessaires. Une première décision de principe est attendue au cours de l'hiver 2005/06 et doit ouvrir la voie à la concrétisation et à la mise en pratique du projet.

Des questions subsistent ?

Merci de bien vouloir contacter :

Service Information et Relations Publiques
Chancellerie d'Etat
Case postale
4001 Bâle
Tél. : 061 267 86 54
E-mail : info@bs.ch

Felix Räber
Head of Corporate Affairs
Novartis International AG
Case postale
4002 Bâle
Tél. : 061 324 23 49
E-mail : felix.raeber@novartis.com